



## Abandonnée par sa mère et élevée par sa tante

Par **TINTIN76**, le **19/06/2013** à **23:03**

BonjourrrrrJ'aurais besoin d'aide, de réponses pour ma maman.rnExplications :rnMa maman a été abandonnée à la naissance par sa mère (c'est noté sur le livret de famille) et elle a été élevée par sa tante. Or nous n'avons aucun document officiel qui pourrait le prouver.rnA ce jour ma maman se retrouve coincée et déprimée car les enfants de la tante qui l'a élevée l'ont interdit de la voir.rnIls l'ont même déménagé et sûrement mis en maison de retraite.rnMa maman souffre terriblement de ne pouvoir voir sa mère de coeur. Cela fait deux mois qu'elle déprime.rnJ'aimerais savoir si il y a moyen qu'elle voit sa maman de coeur. Aurait elle aussi des droits?rnQuelles sont les possibilités qui s'offrent à elle pour lui permettre de la revoir sachant que l'on a aucun document officiel.rnrnMerci d'avance pour votre aide.rnrnCordialement